

NOUVEL ACCOMPAGNEMENT RSA

CONCRÉTISATION DU DISPOSITIF : UN PREMIER RENDEZ-VOUS D'ORIENTATION EFFECTUÉ

Le Département propose désormais un nouveau dispositif d'accompagnement garantissant en 6 étapes, une orientation rapide et adaptée aux besoins des bénéficiaires du RSA.

Depuis le 1^{er} avril, le Département adresse un SMS aux personnes qui ouvrent un droit au RSA, les invitant à prendre leur premier rendez-vous d'orientation sur une plateforme de prise de rendez-vous dédiée, « Rendez-vous Solidarités ».

Dès le lancement du dispositif le 1^{er} avril, en moins de 24 heures, 80% des bénéficiaires avaient déjà pris rendez-vous après avoir reçu le SMS.

Le tout premier rendez-vous d'orientation s'est déroulé jeudi 7 avril, marquant la concrétisation du nouveau dispositif dont les effets positifs sont déjà perçus.

Ce temps privilégié, d'une durée de 45 minutes, permet aux bénéficiaires de mieux comprendre les obligations et les droits liées à l'allocation temporaire. Pour le chargé d'orientation, ce temps avec la personne lui permet de réaliser un diagnostic des besoins pour désigner ensuite un référent unique tout au long du parcours.

ZOOM SUR LE LANCEMENT DU PARCOURS DU PREMIER BÉNÉFICIAIRE RENCONTRÉ LORS DU PREMIER RDV D'ORIENTATION JEUDI 7 AVRIL :

- Obtention du droit : 28 mars 2022
- Transmission SMS pour prise de RDV en ligne : 31 mars
- RDV d'orientation : 7 avril
- RDV d'accompagnement : 14 avril

Seulement 11 jours auront été nécessaires entre l'obtention du droit et la première rencontre d'orientation, et 18 jours entre l'obtention du droit et la rencontre avec le référent unique.

→ Réactivité affirmée, proximité, accompagnement intensif et parcours sécurisés sont les maîtres mots de cette nouvelle organisation.